ROUBAIX

AUJOURD'HUI

Lundi 19 juin 1899 (29 prairial An 107 de la République), 170e jour de l'année, 24e du printemps.

Lever du soleil : 3 h. 58. Coucher 8 h. 4'.

Mairie. — Le Maire ou l'un des Adjoints reçoit à l'Hôtel de Ville, de 3 à 5 heures.

Bains municipaux. — Rue de Rome. — Bains depuis 0 fr. 20 jusqu'à 1 fr. 25.
Fermés à 1 h.

Laboratoire municipal.—Al'Ancien Collège. Ouvert tous les jours, pour les analyses s'adresser au secrétariat de la mairie.

Bibliothèque, collections d'échantillons et dessins artistiques, à l'école nationale des Arts industriels, rue de l'Ermitage, 5, ouverte de 9 h. à midi, de 2 h. à 4 h. 1/2 à 5 h. 1/2, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2.

Ecole de natation.— Ecole payante, entrée quai de Lorient.
Ecole gratuite, entrée rue Turgot.
Ouverture à 5 h. du matin, fermeture une demi-heure après le coucher du soleil.

Cours publics. — A 8 h. 1/2. Géographie commerciale, à l'immeuble rue Pierre-Gateau.

Le sectionnement. — Le jeune L. R. du *Journal de Roubaix* s'est décidé à sortir hier de son long repos et il a prodigué un article *fort bénin, comme le lavement de Molière*, au sujet des protestations de tous les républicains contre le sectionnement.

Ce jeune « Mathieu Laensberg » prédit, sans rire, la défaite des socialistes, le triomphe des cléricaux, la défaite définitive, l'inévitable défaite d'un parti déjà mort ! (sic)

Avec le culot qui caractérise le jeune échappé du séminaire d'Aire, il écrit cette phrase ahurissante :

« Tout homme impartial doit reconnaître que MM. Chatteleyn et Motte, en demandant le sectionnement, n'ont pas agi en politiciens, mais qu'ils ont fait acte de bons Roubaisiens, cherchant, avant tout, le véritable bien de leur ville.»

Voilà les Motte, Chatteley et autres Rousseau, transformés en un tas de petits saints, sans ambition politique, n'ayant au cœur, ô les braves gens, que l'amour de notre bonne ville de Roubaix.

Gageons que M. L. R. en écrivant cette phrase, a dû la trouver un peu forte, pour la faire avaler à ses lecteurs.

La question est donc maintenant bien établie; tous les partis ont indiqué leur sentiment en ce qui concerne le sectionnement.

Les partis de gauche, ceux qui défendent la République n'en veulent pas.

Les partis de droite, les œillets blancs et les jésuites le désirent.

Au peuple de juger.

T. L.

***

Diverses affiches ont été apposées sur les murs et des listes de protestation circulent en ville. En voici la teneur :

Protestation contre le projet de sectionnement de la ville de Roubaix

Les électeurs de la ville de Roubaix, soussignés :

Considérant que le sectionnement de la ville de Roubaix, soumis à l'approbation du Conseil général, est une mesure de circonstance et sans aucune utilité pour l'un quelconque des quartiers de la ville ;

Considérant que la ville de Roubaix est une, compacte, ayant des intérêts absolument homogènes, que le sectionnement ne peut que créer des divisions et des antagonismes entre représentants de différents quartiers et amener par là au *Conseil municipal* des discussions d'intérêt privé ;

Considérant que la population de Roubaix ne forme qu'une seule agglomération, et que d'ailleurs tous les quartiers peuvent être représentés au conseil par une répartition équitable des candidats dans la confection des listes,

« Font appel à la vigilance des conseillers » généraux républicains pour faire échouer » une manœuvre ayant pour objectif de faire » entrer à l'hôtel de ville de Roubaix une » coalition ténébreuse, ennemie des conquêtes de la troisième République et particulièrement de la LOI SCOLAIRE ; émettent » le vœu que le scrutin de liste continue à » être appliqué aux élections municipales de » 1900.»

L'union sociale et patriotique a fait placarder l'affiche suivante, hier dans la soirée :

Ils ont peur :

Les collectivistes battus aux élections législatives et rebattus aux élections cantonales se savent battus d'avance aux élections municipales de 1900.

Ils sentiment que de leur impuissance les déterminent à prendre un masque; dans l'espoir de duper les républicains d'avant-garde qui, pour toujours, leur ont retiré leur confiance; ils évoquent le spectre clérical, et dénoncent le projet de sectionnement déposé au Conseil général par MM. Motte et Chatteleyn et soumis à l'enquête de M. Achille Rousseau.

Ils n'abuseront personne.

Les républicains savent que leurs élus n'ont pas démenti ; aussi les électeurs roubaisiens ne manifesteront pas contre le projet de sectionnement municipal ; au contraire ils iront tous à la mairie du 15 au 22 juin d'abord, puis le 27 juin déclarer qu'ils sont favorables à ce projet qui seul établira une représentation sérieuse de chaque quartier de la cité et bannira la politique du conseil municipal redevenu conseil d'administration communale.

Electeurs,

Allez tous à la Mairie pour écraser encore une fois le collectivisme.

L'Union Sociale et Patriotique.

PARTI OUVRIER. — Section roubaisienne. Aux électeurs. — Un groupe qui s'intitule « l'Union des gauches anti-cléricales » a fait placarder en ville une affiche tendant à organiser une manifestation pour protester contre le sectionnemen électoral de Roubaix, demandé au Conseil général, par les Motte et Chateleyn.

Le Parti Ouvrier tient à faire savoir qu'il n'a rien de commun avec cette Union. Néanmoins il proteste aussi contre le sectionnement.

Les réactionnaires sentent aujourd'hui le terrain leur manquer. Ils n'ont réussi à être élus dans les derniers scrutins, qu'en trompant les électeurs et en leur faisant des promesses qu'ils se gardent bien de réaliser aujourd'hui.

Ils savent que le corps électoral qui a été odieusement trompé, saura, aux élections prochaines se venger des charlatans politiques qui se nomment Motte, Reboux, Rousseau et Chatteleyn.

C'est pour essayer de parer à la déroute complète qui les attend, qu'ils ont habilement divisé Roubaix en sections. Ils espèrent ainsi triompher d'un côté ou de l'autre et offrir, à l'ambition dont ils sont bouffis, quelques sièges de conseillers municipaux.

Electeurs roubaisiens, quoique fassent ces caméléons qui, en même temps qu'ils crient hypocritement « Vive la République ! » complotent avec les jésuites et les réactionnaires, le moyen de la tuer traitreusement, — vous ne vous laisserez plus prendre à leurs pièges grossiers.

Aux élections prochaines, que le sectionnement, — qui ne répond à aucune nécessité, — ait été ou non, voté, vous vous rendrez aux urnes et vous voterez contre la réaction.

Vos bulletins ne s'égareront plus, ils seront pour le Parti ouvrier, c'est-à-dire, pour la République.

A bas les réactionnaires ! Vive la République sociale !

Le Comité exécutif du Parti ouvrier.

LA CORRIDA DE TAUREAUX

Hier a eu lieu au taurodrome de Roubaix, la troisième corrida de « toros », de la temporada de Roubaix.

Le soleil était venu de Provence et d'Espagne avec Mazzantini et Bonarillo.

Les toilettes printanières des dames, les vrais costumes de la cuadrilla, tout cela baigné par de chauds rayons de soleil, sous un beau ciel bleu, était réellement captivant à l'œil.

Il y avait beaucoup plus de monde que de coutume. Les arènes étaient entièrement garnies.

Nous nous bornerons à donner de succincts renseignements sur cette corrida qui ressemble du reste à toutes celles dont nous avons déjà et très abondamment donné le détail à nos lecteurs.

Les picadores ont été excellents trois chevaux ont été éventrés.

Les banderilleros, comme de coutume ont soulevé des tempêtes de bravos.

Quant aux matadores, nous n'avons rien à ajouter en ce qui concerne Mazzantini qui, comme à la dernière corrida, a été acclamé pour les diverses passes de muleta ou pour les mises à mort de ses trois taureaux : Cacuchon, Léode, Escapulario.

Quant à Bonarillo il est bien digne de prendre place aux côtés de Mazzantini, et le public a fortement applaudi le sang froid et l'adresse dont il a fait preuve dans la mise à mort des trois taureaux, Rio Jana, Entonao et Nébao.

Un seul incident s'est produit à la 6e course. Un jeune homme de 19 ans, Maurice Chopinet, étudiant à Paris, a été déféré à M. Séguin, commissaire de police à Croix, pour tapage et insultes à ses voisins. Après l'avoir admonesté et lui avoir recommandé d'être plus sobre à l'avenir, M. Séguin l'a laissé en liberté.

Arrestation d'un fraudeur. — Un nommé Louis Rebrecht, 29 ans, maçon, demeurant rue St-André, 10, a été arrêté au pont de Sartel. Rebrecht était porteur de 40 kil., 230 g. d'allumettes chimiques.

Il a été remis à la gendarmerie en attendant son transfert à Lille.

Arrêté pour mendicité. — Samedi soir, rue du Coq Français, la police a arrêté le nommé Désiré Defrennes, age de 63 ans, domicilié sur la Grande Place, à l'estaminet du Lapin Blanc, qui mendiait. Il a été conduit au poste du 2e arrondissement.

Réunion du Cercle d'études sociales. — Le cercle se réunit ce soir à 8 heures à La Paix.

Ordre du jour :

1° Le Saint-Simonisme ;
2° L'article 5 du programme du Parti ouvrier ;
3° Revue des faits politiques.

Chute d'un échafaudage. — Trois ouvriers travaillant sur un échafaudage au quai de Leers, ont été précipités sur le sol, par suite de la rupture d'une planche.

Les trois ouvriers n'ont heureusement pas eu de graves blessures, mais ils devront subir un repos d'environ dix jours.

Ce sont les nommés Adolphe Vanhoutte, demeurant rue des Sept-Ponts, cour Dupont, 5 ; Henri Desrousseaux, rue de Beaurewaert, 11 ; Deboosere Charles, rue de la Conférence.

Ils ont été reconduits à leur domicile, après avoir reçu les soins de M. le docteur Leurelo.

Un commencement d'incendie. — Un commencement d'incendie s'est déclaré dans la nuit de samedi à dimanche vers 2 h. 1/4 du matin, dans la cour Thomas Leclercq, rue de la Redoute.

Le feu s'était déclaré dans la chambre à coucher de Mme Maria Vandeputte, femme Doletète, journalière.

Fort heureusement la pauvre femme qui habite seule, fut réveillée par un commencement d'asphyxie provoqué par la fumée.

Elle put parvenir à éveiller des voisins, mais elle retomba ensuite évanouie.

On vint à son secours et pendant qu'on la transportait dans la cour, on en la soumit à des soins énergiques, les voisins réussirent, à l'aide de quelques seaux d'eau, à éteindre le feu.

Les pompiers n'eurent pas à mettre leurs pompes en batterie.

Les dégats sont insignifiants. La cause de l'incendie est encore inconnue.

ETAT CIVIL DE ROUBAIX

du 18 juin 1899

NAISSANCES. — Henri Mestdagh, rue Paul Bert, 6. Tonneau, 40. — Alcime de Lambert, rue Pellart, 113. — Henri Desbuquois, rue Pellart, 113. — Alida Delaforterie, rue du Pile, 5. Hospel, 1. — Jeanne Nachin, boulevard de Cambrai. — Suzanne Malfait, boulevard de Cambrai. — Désiré Carton, rue Ste-Elisabeth, 5. Desrumaux, 19. — Victorine Dubus, rue de Conlie, 25. — Julien Dubuchy, rue du Radium, 24.

DÉCÈS. — Lucienne Delcour, 6 mois, rue de la Conférence, 6. Gaby, 2. — Anna Potié, 3 mois, rue Ste-Elisabeth, 45. — Marie Wagnon, 3 jours, rue du Tilleul, imp. St-Louis, 12. — Jules Moreels, 34 ans, rue Blanchemaille. — Henri Vandenbussche, 9 mois, rue Blanchemaille. — Marguerite Vandersardy, 39 ans, route de Leers, maisons Thiels, 3.

TOURCOING

FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET 1899

GRAND CONCOURS DE CHANT ET DE DÉCLAMATION

652 francs de prix en espèces, médailles et diplômes

RÈGLEMENT

Le concours de chant comprendra :

1° Une division supérieure, section unique lyrique.

2° Une première division avec section lyrique et section comique.

3° Une deuxième division avec section lyrique et section comique.

4° Une troisième division avec section lyrique et section comique.

5° Une division unique pour duos avec section lyrique et section comique.

La section lyrique de la division supérieure et des 1re et 2e divisions de chant individuel se divisera en trois catégories : Ténor, baryton et basse.

La section comique des 1re et 2e divisions se divisera en deux catégories : le grime et le genre.

Le concours de déclamation comprendra une section dramatique et une section comique.

Ces divers concours seront exclusivement réservés aux personnes habitant Tourcoing ou les communes de ses cantons.

Les concours s'ouvriront à 2 heures précises de l'après-midi.

Ils auront lieu :

1° Dans la salle des Fêtes de l'Ecole de musique :

Pour la division supérieure.
Pour la première division, section lyrique.
Pour la division des Duos, sections lyrique et comique.

2° Dans la salle du Casino, rue Nationale, 134, pour la première division, section comique; pour la deuxième division, sections lyrique et comique; pour la troisième division, sections lyrique et comique.

3° Dans la grande salle de la Nouvelle Union Tourquennoise, rue de Tournai, pour le concours de déclamation.

Les concurrents de la division supérieure devront chanter un morceau qui leur sera imposé et qui leur sera remis au Secrétariat de la mairie sur leur demande.

Chaque concurrent des autres divisions devra fournir au Jury et au pianiste le morceau en musique avec l'accompagnement pour piano ; cependant l'accompagnement sera facultatif pour ceux de la 3e division.

Les morceaux de musique ainsi que les pièces à déclamer devront être déposés au secrétariat de la mairie au moment de l'inscription. Le jury se réserve d'éliminer ceux de ces morceaux qui ne seraient pas jugés convenables.

Les chanteurs ne pourront dire plus de 3 couplets.

Les déclamateurs ne pourront réciter ni moins de 49 vers ni plus de 80.

Le jury décernera les prix au plus haut nombre de points; néanmoins, il se réserve le droit de ne pas accorder de prix aux chanteurs ou déclamateurs n'ayant pas obtenu le nombre de points exigés.

Les prix attribués au concours de duos seront partagés par moitié entre les vainqueurs.

Les premiers prix seront ascendants pour les concours futurs.

Les demandes d'inscription sont reçues dès maintenant au secrétariat de la mairie où tous renseignements complémentaires seront fournis au besoin. Toute demande qui parviendrait après le 8 juillet, à six heures du soir, serait considérée comme nulle et non avenue.

Chaque chanteur ou déclamateur indiquera exactement dans sa demande, si elle est écrite, son adresse, le genre de concours, la division, la section et la catégorie dans lesquelles il désire concourir.

Il sera expressément défendu de circuler, d'entrer ou de sortir des salles, pendant l'audition des chanteurs ou déclamateurs.

Tous les cas non prévus par le règlement seront jugés sans appel par le Jury.

MM. Paul Stupuy et Paul Mayer, fils, professeur aux Ecoles académiques de musique de Tourcoing, accompagnateurs, se tiendront à la disposition des chanteurs qui désireront répéter, le 14 juillet de 8 à 10 heures du matin, dans les salles de concours.

Nous donnerons, dans notre numéro de demain, les prix à distribuer à chaque section, par division.

***

Nous recevons d'un nommé Jean-Baptiste Cattoire, copie d'une lettre par lui adressée à l'Administration municipale.

Cette lettre est trop longue pour en donner à nos lecteurs le texte complet, mais nous allons la résumer.

Le nommé J.-B. Cattoire demande à l'administration municipale de faire un parquet sur la place Thiers, où il y a bal le 14 juillet.

Nous lui ferons remarquer que la dépense à faire pour cette seule journée serait exhorbitante.

D'après notre enquête, cette dépense s'élèverait à la jolie somme de treize mille francs

Malgré cette dépense, nous croyons savoir que l'Administration municipale va soumettre cette question un referendum et que treize mille convocations vont être envoyées aux habitants au commencement de la semaine.

A. D.

LILLE

L'Ecole primaire supérieure de Fournes à Lille. — Hier, vers 3 heures, un train spécial amenait dans notre ville, les élèves de l'Ecole primaire supérieure de Fournes, au nombre de près de 300.

Aux accents d'un joyeux pas redoublé, exécuté par la musique de l'Ecole, les élèves se sont rangés en bon ordre, vers le Palais-Hanne-Mai où ils ont assisté au Concert de l'Association Amicale des Elèves du Conservatoire.

De là, ils se sont rendus à la Brasserie Universelle, où une légère collation les attendait.

Après s'être restaurés, les musiciens si habilement dirigés par leur chef M. Delval, ont exécuté brillamment une ouverture pour fanfare.

C'est aux accents de la *Marseillaise* et du *Chant du Départ* que tout ce petit monde a repris à 7 heures, le train qui le ramenait à Fournes.

Nous avons été charmé de voir de quelle sollicitude toute paternelle étaient entourés les plus jeunes élèves qui eux, aussi, étaient de cette promenade militaire.

Les combattants d'Italie. — Les combattants de l'armée d'Italie, réunis hier soir, au Café des Nouvelles Etrangères, ont nommé une commission composée de MM. Gaverniaux, président ; Courcelle, vice-président ; Drouiers, commissaire.

Cette commission a été chargée de l'organisation d'un banquet commémoratif de la bataille de Solferino, qui aura lieu le dimanche 25 juin à 2 heures, au Grand Hôtel.

On se réunira à midi, au café des *Nouvelles Etrangères*.

Avis militaire. — Les hommes des classes 1887, 1888, 1892 et les dispensés des articles 21, 22, 23, de la classe de 1896, sont convoqués pour faire une période d'exercices.

Ils sont invités à retirer immédiatement leur ordre d'appel à la gendarmerie.

CHRONIQUE DES SPORTS

Association sportive des Etudiants de l'Etat. — Intéressante réunion organisée jeudi au Vélodrome Illois par l'Association sportive des Etudiants de Lille : public nombreux, temps superbe, courses très intéressantes.

Au jury : Messieurs Willaume, de l'Iris-Club Lillois, Andlitre des Gachons, Bouchez, Lancelot, Croquez, Leroy, Lallemand, Baudet.

Charles Paul, président d'honneur de l'Association avait bien voulu se charger des délicates fonctions de starter. Il s'en est acquitté avec son tact habituel.

Voici les résultats complets des courses :

100 mètres pedestre Lycée. — 1er Marie 12" 4/5 ; 2e Bauchin ; 3e Veric.

Bicyclettes-Lycée. — 1200 mètres : 1re série, 1er Marie ; 2e Hayrey. — 2e série, 1er Castiaux. — 3e série, 1er Meillassoux.

Finale. — 1er Meillassoux, 2e Marie : 3e Castiaux ; N. P. Hayrey.

110 mètres haies. — 1re série : 1er Favier, 2e Dhorne. — 2e série ; 1er Savagner. — 3e série : 1er Guilloux.

Finale : 1er Favier, 2e Guilloux ; T. 20" 2/5.

100 mètres pédestres interclubs. — 1re série : 1er Guilloux, 2e série : 1er Favier, 3e série : 1er J. Robert ; Repêchage : 1er Billy.

Finale : 1er Favier 11 1/5 ; 2e J. Robert 11 2/5 ; 3e Guilloux N. P. Billy.

Jolie lutte pour la première place ; le 2e à une poitrine, le 3e tout près.

1000 mètres pédestre plat : 1er Breteau, 2e Billy.

Poids. — 1° Guilloux, 9 m. 32 ; 2° Favier, 8 m. 40.

Disque. — 1° Guilloux, 28 m. ; 2° Favier, 19 m. 50.

Saut en longueur : 1er Guilloux.

Saut en hauteur : 1er Guilloux ; 2e Favier.

Record régional des 5 kilomètres par Pouillard, 7' 24" 2/5, courant les derniers 400 m. en 30 2/5.

Handicap bicyclette 1600 m. : 1. Fouillard-scratel ; 2. Plateau, 80 m. ; 3. Meillassoux, 30 m.

Lille-Quesnoy et retour. — Championnat routier de l'A. S. E. L. 1er Jean Robert, entraîné de bout en bout par Hirsch à motocycle ; 2e Garter ; 3e Soarès ; 4e Cousin.

Lille-Quesnoy et retour. — Elèves du Lycée : 1er Modo ; 2e Toussaint ; 3e H. Codvelle.

Jeudi prochain l'A.S.E.L. donnera la plus importante de ses réunions avec course de métocycles amateurs, championnat de vitesse, locale professionnels grande interclubs amateurs avec le concours des meilleurs coureurs de la région, etc., etc.

Nous publierons d'ailleurs le programme détaillé de cette fête.

LE NORD

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

VALENCIENNES. — Horticulture. — Des visites de cultures sont organisées en 1899 par la société d'horticulture de l'arrondissement de Valenciennes et des arrondissements limitrophes.

Elles seront faites suivant les catégories ci-après désignées :

1° Propriétés ayant une étendue de plus d'un hectare.

2° Propriétés ayant une étendue de moins d'un hectare.

3° Jardins d'exploitation (arboriculture, fruitière, culture maraîchère, floriculture).

4° Petits jardins d'amateurs.

5° id. d'employés et ouvriers.

6° Jardins d'instituteurs.

7° Cultures particulières.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 10 juillet, chez M. Lemaille secrétaire de la société à Anzin.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

MARETZ. — Conférence sur l'Apiculture. — Comme nous l'avons annoncé dernièrement, la conférence sur l'apiculture a eu lieu dimanche dernier à Maretz dans la salle de la mairie ; elle a pleinement réussi. Un public nombreux s'est rendu à l'appel des conférenciers.

Le premier, M. Annal, chevalier du mérite agricole, s'est attaché à faire connaître les qualités de l'abeille et son utilité.

Il a fait avec une grande finesse d'esprit les louanges de cette mouche qui vit en société, travaille et forme une République Sociale. Il a démontré que, contrairement à ce qui se passe chez les peuples, les abeilles n'avaient qu'un but: féconder et produire le miel si utile en France : il a fait ressortir avec juste raison qu'en développant la culture des abeilles, on apportera la richesse dans nos campagnes par la vente du miel, lequel est importé en France pour une valeur de trente-trois millions tous les ans.

La conférence a été suivie d'une visite aux ruches de M. Morlaux, apiculteur, qui a bien voulu faire voir sur place aux nombreuses personnes venues des villages voisins le travail des abeilles, qui est très intelligent et très intéressant.

Nous devons adresser des félicitations à M. Morlaux, pour la belle installation de ses ruches et pour la complaisance qu'il a apportée à répondre à toutes les questions qui ont été posées par les visiteurs.

Très prochainement, sur la demande de la ville du Cateau, une conférence sera faite dans cette ville par les mêmes conférenciers. Nous engageons les cultivateurs et les personnes libres à s'y rendre. C'est instructif.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

TRÉLON. — Jugement arbitraire. — M. le juge de paix vient de rendre un jugement qui intéresse la population ; Mlle Boez, sœur d'un marchand cocassier, s'est vu dresser procès-verbal pour avoir traversé le marché avant l'heure indiquée par le règlement municipal. La délinquante fut, malgré enquête démontrant qu'elle n'y avait fait aucun achat, condamnée à 1 fr. d'amende.

Que dites-vous braves gens, d'un règlement draconien qui interdit l'accès du marché à certains commerçants et que leur famille, et qui aboutira à faire du marché de Trélon jadis si prospère un véritable désert ; que l'administration municipale soit moins autoritaire, qu'elle se montre bienveillante envers le monde du travail, elle y gagnera en estime et chacun y trouvera son compte.

FOURMIES. — Suicide. — M. Gobert Harmegnat, cafetier sur la Place, se trouvait par suite de maladie dans l'impossibilité de travailler et désirait depuis longtemps entrer à l'hospice d'Ohain son pays natal.

Après de nombreuses démarches, M. Gobert parvint à s'y faire admettre mercredi dernier. Dans la nuit même, il mettait fin à ses jours en se pendant à une traverse de son lit avec son foulard.

Les funérailles de ce désespéré ont eu lieu aujourd'hui à Trélon.

Vol. — M. Fortier, habitant les défriches, était occupé samedi matin à faucher un pré situé en face du cimetière de Trieux ; il avait déposé son gilet près d'une haie et l'avait recouvert d'herbe.

Ayant été invité à prendre du café chez sa petite-fille, fouvrier quitta un instant son ouvrage. Quand il revint, il s'aperçut qu'on lui avait volé son gilet contenant son portefeuille avec 27 sous, une montre en argent et un mouchoir de poche.

Etat-civil. — *Naissances.*— Danloux Paule-Hélène, fille de Joubert, épicier et de Marie-Emilienne Stock. Delcroix Emma-Marthe, fille de Vital, tisseur et de Marthe Louvet. Hurelle Adrien, fils de Jules-François, tisseur et de Zénaïde Blas. Simon Jules, fils de Jules Eugène, fileur et de Léonie Michel. Capitain Marguerite-Léontine, fille de Charles Louis, chauffeur et de Marie Louise Bansart. Marécaille Arthes Abel, fils de Henri Sylvère, fileur et de Marie Meunier.

Trannoy Eugène, fils de Elise, ouvrière de filature. — Delnaye Françoise-Antoinette, fille de Gery-Ernest, marchand fruitier et de Maria Claudia Boursier. — Campin Robert-Jules-J.-B., tisseur et de Anna-Marthe Modestie.

Mariages.— Sevrin Noël-Alphonse, employé de chemin de fer et Rachel-Mélanie Boudaux soigneuse.

Décès. — Bertaux Florentine, 68 ans, ménagère, épouse de Clement Brihaye. — Hourdeaux Sylvie, 65 ans, ménagère, épouse de Bernard Tuduri. — Ghiotaux René, 27 jours fils de Valery Auguste et de Léonie-Céline Pottier.

TRÉLON. — *Naissances.* — 12 juin. Menu Georgette, fille de Joanni et de Marie-Julie Laplace. — Georges Menu, fils de Joanni et de Marie-Julie Laplace.

Publications de mariage. — Auguste Bonnet, 25 ans, menuisier et Hardy Céline, 22 ans, femme de chambre.

Mariages. — Marminon Théodore, 29 ans, verrier, et Leguay Louise-Euphroisine, 27 ans, couturière. — Boudart Jules-André, 25 ans, fileur, et Couture Jeanne-Melina, 21 ans, soigneuse.

Décès. — Dawant Flore-Marie, 57 ans, couturière, célibataire. — De Lange Charles, 69 ans, meunier, époux de Rosalie Verkœlen.

DUCASSES DE LA RÉGION

Dimanche 25 juin

Bas-Lieu. — Beaurepaire. — Cerfontaine. — Ghissiguies. — Hecq. — Leval. — Robersart. — Saint-Aubert.

PAS-DE-CALAIS

LA GRÈVE DE MONTCEAU-LES-MINES

Le citoyen Evrard ayant été sollicité de se rendre à Montceau-les Mines pour organiser le syndicat en formation là-bas a dû, à son grand regret, décliner cette invitation, retenu qu'il est par les nombreuses conférences qui ont été organisées et dans lesquelles il doit rendre compte aux mineurs des travaux du Congrès international qui s'est tenu à Bruxelles en mai dernier.

A cet effet, le citoyen Evrard a adressé la lettre suivante au citoyen Badet, trésorier de leur syndicat :

Lens, le 18 juin 1899.

Cher citoyen Badet,

En réponse à votre honorée du 13 courant, dans laquelle vous sollicitez mon concours, j'ai le vif regret de vous annoncer qu'il m'est matériellement impossible à l'heure actuelle de me rendre à Montceau-les-Mines, car je viens de rentrer du Congrès international de Bruxelles (Belgique) et j'ai, à cet effet, préparé une grande tournée de conférences dans les bassins houillers du Nord et du Pas-de-Calais et dans lesquelles je donnerai connaissance des résultats dudit Congrès.

Ayant soumis hier votre cas aux membres de notre bureau, ces derniers ont voté cent francs en faveur des grévistes de Montceau-les-Mines et en même temps décidé d'ouvrir des souscriptions pour le même but dans nos parages et dont nous vous enverrons les fonds au fur et à mesure qu'ils nous rentreront.

En attendant nous crions aux camarades en lutte : Courage ! Courage ! et persévérance pour le triomphe de leurs justes et légitimes revendications.

Pour le bureau et par ordre :

Le secrétaire-général adjoint,
Florent EVRARD.

Le trésorier,
C. BEUGNET.

COOPÉRATIVE OUVRIÈRE " LA FOURMI " de Fouquières-les-Lens

Depuis le jour où la coopérative est rentrée en activité, les citoyens qui l'administrent sont en butte à la malveillance de quelques commerçants grincheux qui voudraient abolir l'œuvre entreprise par d'honnêtes et francs citoyens.

Ces commerçants qui se sont fait une situation avec l'argent des pauvres diables qu'ils n'ont jamais soutenu ni au point de vue politique ni au point de vue économique, s'aperçoivent de leur marche en avant : c'est pourquoi leur rage folle va de jour en jour grandissant.

Pour vous, Coopérateurs, n'écoutez pastoutes les calomnies répandues sur votre association : Rendez-vous compte exactement, venez demander tous les renseignements au bureau de la Coopérative ; on vous les donnera et alors vous pourrez répondre à ceux qui veulent la détruire.

N'ayez crainte, notre situation s'améliore sensiblement d'ici peu, le Conseil d'administration apporte tout son dévouement pour vous faire récolter les fruits de votre belle œuvre de solidarité.

A ceux qui jusqu'ici sont restés à l'écart, je dis : Venez tous à la coopérative, venez vous grouper dans cette belle association qui améliorera votre existence. Au moment où elle devient si difficile par l'exploitation du travail par le capital, il est de votre devoir de vous unir et de vous mettre en garde contre le petit nombre de bourgeois qui ne rêvent qu'à vous exploiter.

Unissons-nous donc, camarades, car ce n'est que par la coopération, le syndicat et le Parti Ouvrier que vous arriverez à combattre ceux qui vous exploitent et vivent à votre détriment, et à vous assurer pour l'avenir, pour vous et pour vos enfants une amélioration à votre vie si pénible. Pas d'hésitation, tous à la Fourmi de Fouquières qui a pour devise sociale : Travail, Economie, Solidarité.

DACHEVILLE Joachim,
Président de la Coopérative

ELECTION A LA CAISSE DE SECOURS

Fouquières-les-Lens. — La section du Part ouvrier et du syndicat, réunie en assemblée générale le samedi 17 juin, salle Bailliez, J.-B., adresse l'appel suivant aux ouvriers du numero 6 de la Compagnie de Courrières.

Citoyens et camarades de travail,

Dimanche prochain 25 juin, vous êtes appelés à nommer deux délégués à la caisse de secours.

Par deux fois, vous avez déjà accordé votre confiance au citoyen Dacheville Joachim, trésorier sortant ; vous savez le dévouement qu'il a toujours apporté à soutenir ses frères de misère, et à défendre les intérêts de la caisse de secours. Cette confiance, vous la lui accorderez encore dimanche prochain, malgré toutes les critiques mensongères que les adversaires de la classe ouvrière pourront faire circuler sur le compte de ce citoyen.

Frères de misère,

Nous opposons au nommé Dupriez, délégué sortant, le citoyen Lenglais Oscar, de Billy-Montigny, un homme intelligent, sérieux et dévoué à la cause de ses camarades de travail. Avec le citoyen Dacheville il ira grossir la majorité du conseil que nous avons assuré l'année dernière.

Citoyens électeurs,

C'est avec confiance que nous vous présentons ces deux citoyens : vous devez faire votre devoir et voter pour eux ; vous devez prouver une fois de plus que vous êtes des hommes conscients de votre rôle, et soucieux de vos intérêts, et d'un sort plus heureux. A ce devoir vous ne faiblirez pas, nous en avons la ferme conviction.

Défendez sans arrière-pensée vos camarades du Parti ouvrier et du syndicat, avec la seule arme que vous possédez : le bulletin de vote.

Faites sortir triomphants des urnes les noms des hommes sur lesquels vous pourrez toujours compter et qui ne trahiront pas la confiance que vous leur accorderez.

Aux urnes, citoyens ! Dimanche prochain, pas d'abstention ! Votez tous pour les citoyens Dacheville Joachin, trésorier sortant et Lenglais Oscar.

Vive la République !
Vive le Parti ouvrier !
Vive le syndicat !

La section du Parti ouvrier et du syndicat de Fouquières-les-Lens.

L'accident mortel des mines de Marles

DÉTAILS COMPLÉMENTAIRES

L'accident que nous avons annoncé est arrivé dans les circonstances suivantes : Laby François était aiguilleur à la locomotive électrique desservant l'étage 260 mètres 2e puits fosse numero 5 des mines de Marles, voie de fond de Jeanne midi. Laby avait donné le signal du départ et, voyant que la machine ne venait pas il se coucha sur le plancher qui recouvre la tige servant à manœuvrer ladite aiguille, quand, soudain, la machine arrivant à toute vitesse lui défonça le crâne du côté gauche et lui cassa la mâchoire du côté droit. La mort fut instantanée. On ne sait à quoi attribuer cet accident, il faut que Laby se soit assoupi sur la voie, car, autrement, étant dans la cabane réservée à cet effet, il n'aurait pu être tamponné par la machine.

MONTIGNY-EN-GOHELLE. — Rectification. — On lit dans notre n° 170 du 17 juin.

Bethune. Tribunal correctionnel.

Montigny-en-Gohelle,

Escarbelt J.-B., 33 ans, mineur à Montigny a outrage le garde l'empêchant d'exercice de ses fonctions. Il attrape 6 mois de prison avec sursis.

Escarbelt demande rectification, car il n'a été condamné qu'à 6 jours.

Dont acte.

Fête de quartier. — Les habitants de la rue de Versailles informent le public que la ducasse annuelle de la rue aura lieu les dimanche 25 et lundi 26 juin.

Programme : Le Dimanche, à 5 heures, défilé par la musique ; à 7 heures, grand bal.

Le Lundi, à 4 heures, jeu de billon, à 5 h., course en sabots neufs sans bride ; à 6 h., mat de cocagne ; à 7 h., grand bal ; à 10 h., feu d'artifice.

ANNEZIN. — Révoltante conduite d'un médecin. — Il vient de mourir à Annezin un ouvrier employé comme homme l'équipe à la Compagnie du chemin de fer du Nord, gare de Fouquereuil.

Cet homme était tombé malade lundi matin. Le mardi, au matin, sa femme alla chercher le médecin de la Compagnie du Nord qui habite Bethune et le supplia de venir visiter son mari gravement malade.

Mais M. X... trouvant qu'il était plus facile d'ordonner que de se déranger, questionna la femme sur le genre de maladie de son mari. La femme ne put lui donner que des renseignements naturellement suspects.

Et M. X... remit à cette brave femme une ordonnance !

Mardi point de docteur, le mercredi point de médecin, le mal augmentait toujours. Ce n'est que jeudi matin que M. X. apparut, et visita son malade, il était trop tard ! Le pauvre homme mourut le lendemain matin dans d'horribles souffrances.

Nous soumettons ces faits à l'administration des chemins de fer du Nord, pour qu'à l'avenir, ses médecins aient un peu plus d'égards envers ceux qui les paient, à défaut d'humanité pour les malades.

CARVIN. — Méfiez-vous des Pickpockets. — La dame Adolphe Navarre, ouvrière mineur s'était rendue samedi matin sur le marché de Carvin pour y faire ses emplettes. Elle venait de faire différents achats et se disposait à payer. Quelle ne fut pas sa surprise en mettant sa main à la poche de constater que son porte-monnaie avait disparu. Il pouvait contenir à ce moment une somme d'environ 20 francs.

— Un autre porte-monnaie appartenant à une demoiselle Lesaffre a également été dérobé.

La police informée n'a pu mettre la main sur les auteurs de ces vols n'ayant reçu aucun indice pouvant la mettre sur la voie.

HÉNIN-LIÉTARD. — Mort du mécanicien Séber. — Samedi dans la soirée est mort à l'hôpital d'Hénin-Liétard, le malheureux Séber Casimir, dont nous avons annoncé l'accident de chemin de fer dans notre numéro d'hier.

Dans la journée on avait dû lui mettre la camisole de force, tellement la fièvre était intense.

On croit que la mort est due à la maladie plutôt qu'à la blessure qu'il avait reçue.

Aux pêcheurs. — La société des pêcheurs les Poissons d'or, dont le siège est établi chez Houdart Désiré, débitant rue de Drocourt, devant se rendre au concours de pêche à Dunkerque le 2 juillet prochain, les sociétaires sont priés d'assister à la dernière réunion qui aura lieu au siège le 25 courant, pour arrêter les conditions du départ.

Pénible accident. — Un accident assez grave s'est produit samedi dans le faubourg du Haut-Pont.

Une équipe d'ouvriers du gaz est en ce moment occupée à renouveler les tuyaux de conduite du gaz, près de la place du Kaspel, en face du Pont-Rouge, et pour ce travail une tranchée a été ouverte, ce qui réduit la largeur de la chaussée.

Deux chariots chargés de pannes, venant de la tuilerie de St.-Momelin et conduits par deux charretiers au service de M. Becquet, entrepreneur de transports à St.-Omer, se trouvaient engagés entre la tranchée et le petit trottoir bordant le canal, lorsqu'arriva en sens inverse du cabriolet conduit par M. Deram, cultivateur, qui s'engagea aussi dans la même voie.

En rencontrant le premier chariot, le cabriolet réussit à passer non toutefois, sans accrocher, mais, quand vint le second il n'en alla malheureusement pas de même.

Le conducteur de ce chariot, nommé Achille Cotta, âgé de 63 ans, demeurant à St-Omer, qui marchait sur le coté, fut saisi entre les roues des deux véhicules qui lui broyèrent la poitrine, puis il alla rouler sous son cheval et une des roues de son chariot l'atteignit quelque pe